**Comment concevoir les rapports de la morale et de la politique ?**

**Compréhension du sujet**

Attention on ne vous demande pas **s’il y a possiblement** des rapports entre la morale et la politique mais **comment** il faut concevoir ces rapports existants.

Ce qui exclut d’emblée les analyses de la politique libérée ou affranchie de la morale.

Mais la politique peut jouer avec la morale, paraitre morale pour mieux se faire accepter.

De plus, on comprend bien que l’un des rapports entre morale et politique passe par la question des critères du *bon* gouvernement, ici la mention *bon* sert à évaluer la qualité du gouvernement. Mais et c’est la qu’il faut comprendre finement le sujet, cette évaluation du gouvernement renvoie-t-elle au bien moral ou signifie-t-elle la conformité à une fin interne, propre à l’activité considérée, comme on parle d’un bon médecin ou d’un bon professeur ? Cette fin du politique est-elle soumise à des impératifs moraux ?

Il faudra aussi, dans ces rapports entretenus entre morale et politique, se demander dans quelle mesure la politique relève d’une évaluation morale, et cette question en entraine une autre : la politique serait-elle en elle-même une activité morale ? et si elle n’est pas une activité morale, même si la tâche politique est en soi non morale, est-elle néanmoins soumise à des normes éthiques ?

De plus, si morale et politique entretiennent des rapports étroits, comment trancher en cas de conflits entre des objectifs politiques et certaines normes éthiques ? Doit-on considérer que les intérêts politiques renvoient à des intérêts moraux collectifs supérieurs aux préoccupations éthiques individuelles ? Il y a donc un vrai danger à revendiquer une allégeance totale du politique aux valeurs de la morale au risque d’ignorer la réalité humaine que le politique recouvre, c’est-à-dire qui est du domaine du politique.

Problématique

La politique doit-elle être conçue comme une notion intrinsèquement morale ou bien les rapports que la politique entretient avec la morale ne sont-ils qu’accidentels, c’est-à-dire non essentiels ?

Plan

**I – Les rapports occasionnels de la morale et de la politique**

1. La politique en conformité avec la morale

Le cas de la démocratie : il y a des cas où la politique met la morale de côté : la raison d’État ; situations de crise graves, l’état d’urgence, la guerre dite juste etc. Se servir de Machiavel *Le Prince*

1. La politique est en rapport avec le droit avant d’établir des rapports, si besoin est, avec

la morale. Se servir de Locke (*Traité du gouvernement civil)* chez qui on trouve la conviction que ce qui détermine la légitimité d’un État c’est qu’il respecte un ensemble de droits avant d’édicter des devoirs qui n’ont d’ailleurs pour finalité que d’assurer ces droits.

1. La politique peut aussi s’appuyer sur un critère extérieur d’évaluation qui ne serait alors

pas déterminé par l’opposition du bien et du mal (morale) mais par celui d’ami ou d’ennemi. C’est la position de Carl Schmidt dans *La notion de politique* qui confère à cette opposition une valeur purement opératoire sans prétention à une validité objective. Cette distinction a pourtant un statut fort ambigu.

**II- Les rapports essentiels de la morale et de la politique**

1. On peut concevoir une analogie stricte entre la morale individuelle et la politique

commune. C’est le cas de la pensée de Platon prône l’analogie entre l’harmonie dans l’âme morale individuelle et l’harmonie dans la cité bien gouvernée (*République*: la bonne constitution est aussi bien celle de l’âme que celle de la Cité). La bonne constitution se dit aussi bien de l’âme vertueuse que de la Cité. Le philosophe-roi incarne en lui-même ce rapport essentiel de la morale et de la politique.

1. Mais on peut aussi prôner l’englobement de la morale dans la politique, comme le Tout

englobe le particulier, c’est ce que fait Aristote au début de son traité *Les politiques* lorsqu’il écrit que la politique est architectonique dans le domaine de l’agir humain.

1. La politique entendue comme une théocratie pense à nouveaux frais ces rapports

essentiels entre morale et politique puisque c’est Dieu lui-même qui est leur garant. Voir Augustin et Thomas d’Aquin

**III- Le dépassement de l’idée de rapport entre la morale et la politique**

1. La désobéissance civile engage elle aussi de nouveaux rapports entre morale et

politique. L’exercice du droit à la désobéissance civile, tel que Thoreau le décrit dans *La désobéissance civile*, doit tenir compte des conséquences de sa mise en œuvre, individuelle ou collective, et de l’emploi des moyens mobilisés à cette fin : le critère d’efficacité entre ici en compte au titre d’exigence morale car il serait dommageable que le gain moral escompté soit inférieur au coût pour les institutions politiques et la paix civile, dommageable pour l’ordre constitutionnel. C’est aussi ce droit que revendique Rawls, *théorie de la justice,* qui doit être exercé lorsque le politique commet une infraction grave au principe d’égalité pour tous et viole le principe démocratique de la juste égalité des chances.

1. Il s’agit moins d’un rapport du singulier à l’universel que de l’institution d’une

dimension d’emblée collective de l’existence qui englobe une conduite morale et une politique qui concerne, dans leur principe, l’ensemble de l’humanité. C’est la notion d’engagement chez Sartre lequel écrit : le moindre de mes actes engage l’humanité tout entière. Il s’agit donc d’une morale en situation politique. Il n’est donc plus tant question de rapports que d’engagement dans un élément commun, une dimension commune qui est l’action.